OK 11/05/17

Municipalité de **Ferme-Neuve**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ferme-Neuve, tenue le 8 mai 2017 et présidée par le Maire Monsieur Gilbert Pilote, à laquelle assistaient les conseillères et les conseillers municipaux : Madame Pauline Lauzon, Madame Diane Sirard , Monsieur Mario Lachaine, Monsieur Georges Piché, Monsieur Mario Léonard , Monsieur Yvon Forget.

RÉSOLUTION 2017-05-120

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnait que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article1);

CONSIDÉRANT que c'est la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue en frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

DE proclamer Ferme-Neuve municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DONNÉ À FERME-NEUVE, CE 9 MAI 2017.

Normand Bélanger,